

## AVIS PUBLIC

Édition du 8 avril 2023

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1215-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 avril 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1215-2023 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de remplacer le plan de l'annexe « Q » pour permettre le stationnement illimité les vendredis après-midi du côté ouest du centre Notre-Dame et préciser les modalités d'application pour les bénéficiaires de vignettes ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 6 avril 2023.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier